

# Reinigungs middel MP-GP

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 18/12/2012 Date de révision: 12/06/2015 Remplace la fiche: 20/02/2015 Version: 1.3

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : Reinigungs middel MP-GP  
Code du produit : 1790230  
Groupe de produits : Produit de décapage

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

[Vosschemie Benelux bvba](#)  
[Mechelsesteenweg 303](#)  
[B-2500 Lier](#)  
Tel: [+32 \(0\)3 489 28 28](tel:+3234892828)  
Fax: [+32 \(0\)3 488 19 27](tel:+3234881927)  
mailto: [info@vosschemie-benelux.com](mailto:info@vosschemie-benelux.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 B -1120 Brussels	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/24), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables, Catégorie 2 H225  
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux Non classé  
Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A H314  
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3 H335  
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique Non classé  
Texte complet des phrases H: voir section 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Composants dangereux :

Ethanolamine; Hydroxyde de sodium; D Limonène

Mentions de danger (CLP) :

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.  
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence (CLP) :

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de

# Reinigungs middel MP-GP

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

protection du visage.  
 P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
 P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
 P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
1,3-dioxolane	(N° CAS) 646-06-0 (N° CE) 211-463-5 (N° Index) 605-017-00-2 (N° REACH) 01-2119490744-29	> 30	F; R11	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319
Ethanol	(N° CAS) 64-17-5 (N° CE) 200-578-6 (N° Index) 603-002-00-5 (N° REACH) 01-2119457610-43	5 - 15	F; R11	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319
Ethanolamine	(N° CAS) 141-43-5 (N° CE) 205-483-3 (N° Index) 603-030-00-8 (N° REACH) 01-2119486455-28	5 - 15	Xn; R20/21/22 C; R34	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Skin Corr. 1B, H314 STOT SE 3, H335 Aquatic Chronic 3, H412
Hydroxyde de sodium	(N° CAS) 1310-73-2 (N° CE) 215-185-5 (N° Index) 011-002-00-6 (N° REACH) 01-2119457892-27	< 5	C; R35	Met. Corr. 1, H290 Skin Corr. 1A, H314
D Limonène	(N° CAS) 8028-48-6 (N° CE) 232-433-8 (N° REACH) 01-2119493353-35	< 5	Xn; R65 Xi; R38 N; R50/53 R10	Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Textes des phrases R et H: voir section 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Emmener à l'hôpital.
Premiers soins après contact avec la peau	: Enlever les vêtements contaminés. Rincer abondamment à l'eau. Transférer immédiatement en milieu hospitalier.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact pour autant que cela soit possible aisément), plus transporter chez le médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Transférer immédiatement en milieu hospitalier.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	: Perte de conscience. Etourdissements. Maux de tête. Nausées. Somnolence.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Brûlures graves. Douleur. Rougeur.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Piquant(e). Douleur. Rougeur. Troubles de la vision.
Symptômes/effets après ingestion	: Mordant, respiration difficile, vomissements, ampoules sur les lèvres et la langue, douleur brûlante dans la bouche et la gorge, dans l'oesophage et l'estomac.

# Reinigungsmitel MP-GP

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun connu.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, poudre, mousse, CO<sub>2</sub>.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Aucun connu.

Danger d'explosion : Aucun connu.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Autres informations : Aucun connu.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ne pas toucher le produit. Enlever vêtements et chaussures contaminés. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas respirer les fumées. Ne pas respirer les aérosols.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit dans un matériaux poreux.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Rubriques 8 et 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Manipuler avec précaution. Eviter des fuites.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver à l'abri du gel. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Matériaux d'emballage : Matériaux d'emballage appropriés: Métal.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit de décapage.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

MP Stripper GP		
	Valeur seuil (mg/m <sup>3</sup> )	Ci-dessous, vous trouvez une énumération des constituants dangereux repris sous la rubrique 3 dont les valeurs TLV sont connues: 1907 mg/m <sup>3</sup> Ethanol 62 mg/m <sup>3</sup> 1,3-dioxolane. 2,5 mg/m <sup>3</sup> Ethanolamine. 2 mg/m <sup>3</sup> Hydroxyde de sodium.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de protection. Vêtements de protection.

#### Protection des mains:

Gants en caoutchouc nitrile. Temps de passage: > 480 Min, (EN 374). Épaisseur du matériau: 0,35 mm. Se laver les mains après toute manipulation

#### Protection oculaire:

# Reinigungs middel MP-GP

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Lunettes de protection. Ecran facial

### Protection de la peau et du corps:

Vêtements imperméables

### Protection des voies respiratoires:

Assurer une ventilation d'air appropriée. En cas de ventilation insuffisante : Masque universel (ABEK)

### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 12
pH solution	: /.
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: 2
Point de fusion	: /
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 74 - 199 °C
Point d'éclair	: 8 °C
Température d'auto-inflammation	: 207 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable.
Pression de vapeur	: 9310 Pa @ 20°C.
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Non applicable.
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1,028 kg/l @ 20°C.
Solubilité	: Eau: Soluble.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 1 mm <sup>2</sup> /s @ 20°C.
Viscosité, dynamique	: 1 mPa.s @ 20°C.
Propriétés explosives	: Non applicable.
Propriétés comburantes	: Non applicable.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible.
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: 0,7 vol %
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: 20,5 vol %

### 9.2. Autres informations

Teneur en COV : 92 %

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

### 10.2. Stabilité chimique

Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e).

### 10.4. Conditions à éviter

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

# Reinigungs­mittel MP-GP

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 10.5. Matières incompatibles

Acides. Bases. agents oxydants. Agents réducteurs.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé  
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé  
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

MP Stripper GP	
DL50 orale rat	/.
DL50 cutanée rat	/.
1,3-dioxolane (646-06-0)	
DL50 orale rat	3000 mg/kg
Ethan­olamine (141-43-5)	
DL50 orale rat	1089 mg/kg
DL50 cutanée lapin	2504 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	11 mg/l/4h
Hydroxyde de sodium (1310-73-2)	
DL50 orale rat	>= 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	>= 5000 mg/kg
D Limonène (8028-48-6)	
DL50 orale rat	4400 mg/kg
DL50 cutanée lapin	>= 5000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	>= 50 mg/l/4h
Ethanol (64-17-5)	
DL50 orale rat	>= 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	>= 5000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	>= 50 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
pH: 12

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Lésions oculaires graves, catégorie 1, implicite  
pH: 12

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

MP Stripper GP	
Viscosité, cinématique	1 mm <sup>2</sup> /s @ 20°C.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Aucune donnée disponible.

Toxicité aquatique aiguë : Non classé

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé.

Ethan­olamine	
EC50 72h algae 1	2,1 - 2,8 mg/l

# Reinigungs middel MP-GP

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

<b>D Limonène</b>	
EC50 72h algae 1	8 - 150 mg/l

<b>Ethanol</b>	
EC50 72h algae 1	275 mg/l (Chlorella vulgaris)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>MP Stripper GP</b>	
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>MP Stripper GP</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>MP Stripper GP</b>	
Ecologie - sol	WGK 1.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Eliminer le produit conformément aux réglementations locales.  
Méthodes de traitement des déchets : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Eliminer dans un centre autorisé de collecte des déchets.  
Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Evacuation à effectuer conformément aux prescriptions légales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : 2924

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Liquide inflammable, corrosif, n.s.a.  
Description document de transport (ADR) : UN 2924 Liquide inflammable, corrosif, n.s.a. (mélange avec dioxolanne, éthanolamine), 3 (8), II, (D/E)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 3 (8)  
Étiquettes de danger (ADR) : 3, 8



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Risques d'incendie et d'explosion, Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement aquatique, Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau

# Reinigungs­mittel MP-GP

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### - Transport par voie terrestre

Danger n° (code Kemler) : 338

Panneaux oranges :



Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : D/E

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 92 %

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
2.1			
2.2			
4.2			
8.1			
9.1			
10.5			
14			
16			

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Aquatic Chronic Not classified	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique Non classé
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
Met. Corr. 1	Corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Met. Corr. Not classified	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux Non classé
Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.

# Reinigungs middel MP-GP

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
R10	Inflammable
R11	Facilement inflammable
R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
R34	Provoque des brûlures
R35	Provoque de graves brûlures
R38	Irritant pour la peau
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
C	Corrosif
F	Facilement inflammable
N	Dangereux pour l'environnement
Xi	Irritant
Xn	Nocif

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*